

01 ESSENTIEL | BRETAGNE

PRODUCTIONS FOURRAGÈRES 2025

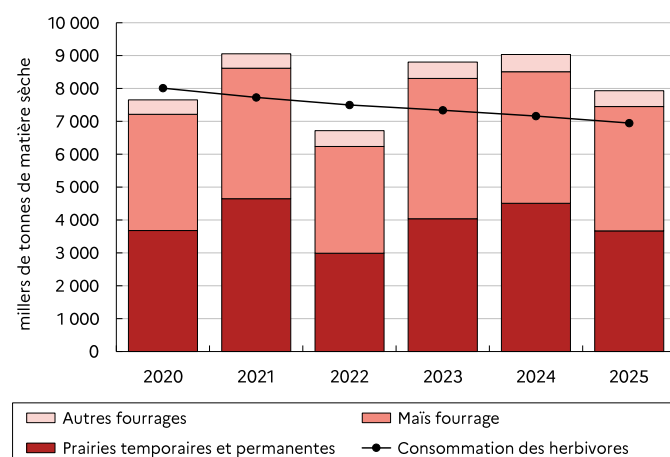
La production des prairies et du maïs diminue

En 2025, la production de fourrages diminue en Bretagne. Elle reste cependant suffisante pour satisfaire les besoins des herbivores. Le rendement des prairies baisse à cause du retard accumulé durant l'été. De plus, leur surface se réduit. La production de maïs fourrage recule également, du fait de la baisse des surfaces, malgré un rendement en hausse. La qualité des fourrages, herbe et maïs, est en revanche satisfaisante.

Des fourrages moindres mais suffisants pour les besoins des herbivores

En 2025, la production fourragère globale d'herbe et de maïs fourrage en Bretagne s'élève à 7,9 millions de tonnes de matière sèche, soit 4 % de moins que la production moyenne 2020-2024 (figure 1). Elle est également inférieure de 12 % à celle de 2024, qui était très satisfaisante. Les fourrages produits permettent toutefois de satisfaire les besoins des herbivores de la région, estimés à 6,9 millions de tonnes de matière sèche en 2025 (figure 2, méthodes). En effet, ces besoins baissent par rapport à l'année précédente, car le nombre de bovins hors veaux, principaux consommateurs des fourrages, se réduit de 2 % par rapport à 2024, avec un recul de 4 % en vaches laitières.

Figure 1 – Production et consommation de fourrages en Bretagne



Source : Agreste, statistique agricole annuelle (provisoire pour 2025)

Figure 2 – Évolution des productions et des besoins fourragers en Bretagne

	Unité	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Besoins fourragers des herbivores	millier de tonnes de matière sèche	8 010	7 732	7 501	7 337	7 162	6 949
Nombre d'UGB* herbivores (alimentation grossière**)	millier d'UGB	1 357	1 310	1 271	1 243	1 213	1 177
Vaches laitières (y c. réforme)	millier de têtes	719	694	672	652	629	602
Production fourragère totale, dont :		7 654	9 057	6 716	8 806	9 033	7 934
<i>maïs fourrage</i>	millier de tonnes de matière sèche	3 534	3 969	3 249	4 267	3 999	3 780
<i>prairies temporaires</i>		1 896	2 255	1 410	1 896	2 163	1 770
<i>prairies permanentes</i>		1 784	2 392	1 581	2 145	2 349	1 900
<i>autres fourrages</i>		439	442	476	498	522	483
Rendement maïs fourrage	tonne de matière sèche par ha	12,1	14,2	10,9	14,5	14,1	14,3
Rendement prairies temporaires		7,0	8,7	5,6	7,7	8,5	7,0
Rendement prairies permanentes		4,7	6,3	4,3	5,9	6,6	5,4

* UGB (Unité gros bétail) : unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes

** UGB alimentation grossière (UGBAG) : unité utilisée pour agréger les herbivores qui consomment effectivement de l'herbe et des fourrages, par opposition avec l'UGB alimentation totale (UGBAT) qui intègre la consommation de concentrés - Par exemple, 1 veau de moins de 4 mois qui ne consomme pas de fourrage vaut 0 UGBAG contre 0,6 UGBAT

Source : Agreste, statistique agricole annuelle (provisoire pour 2025)

Encadré 1 - Météo : une année ensoleillée avec un léger déficit de pluies

L'année 2025 s'avère plutôt chaude et peu humide en Bretagne. L'**ensoleillement** reste généreux de mars à novembre. La **température** annuelle moyenne dépasse la normale 1991-2020 pour la dixième année de suite, avec +0,9°C. Plusieurs épisodes de forte chaleur marquent l'été : fin juin, mi-juillet et mi-août. Les **précipitations** sont légèrement inférieures aux normales (-2% en moyenne annuelle). Malgré des pluies importantes en janvier, juillet et septembre, les autres mois sont secs, en particulier au printemps.

Les niveaux des **nappes d'eau souterraine** passent en-dessous des normales à partir d'avril, alors qu'ils étaient dans la moyenne en début d'année.

Une pousse d'herbe décevante

En 2025, la **production d'herbe** en Bretagne pâtit du manque de pluies et des vagues de chaleur durant l'été. Avec 3,7 millions de tonnes de matière sèche produites, elle est inférieure de 8% à la moyenne 2020-2024 et de 19% à la production très satisfaisante de 2024. La production des prairies diminue en raison de la baisse du rendement, et dans une moindre mesure de celle des surfaces cultivées.

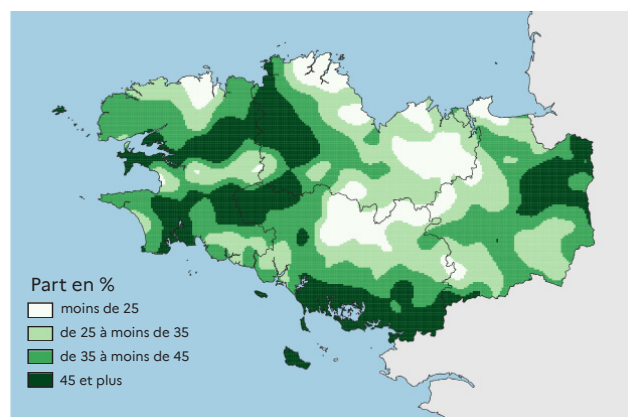
Le **rendement** global des prairies bretonnes est inférieur de 5% au rendement de référence 1989-2018 de la région (**méthodes**). Il se replie aussi de 18% par rapport à 2024. Le recul des rendements concerne aussi bien les prairies permanentes que les prairies temporaires (**définitions**). Les résultats sont hétérogènes selon les départements. Le rendement est en effet satisfaisant dans le Finistère (+11% comparé à la référence départementale). Il est proche de la moyenne dans le Morbihan (+2%) et les Côtes-d'Armor (-4%), mais dégradé en Ille-et-Vilaine (-26%).

Par ailleurs, la **surface** globale des prairies bretonnes (627 000 ha) se réduit de 1% comparée à celle de 2024 et de 3% par rapport à la surface moyenne 2020-2024. Elle représente 37% de la surface agricole utilisée (SAU) de la région en 2025 (38% en 2024, **figure 3**). La surface des prairies temporaires baisse de 0,4%. Les prairies permanentes perdent aussi du terrain (-1,6%), comme chaque année depuis 2020. Elles couvrent 58% de la surface en prairies en 2025, contre 40% pour les prairies temporaires et 2% pour les prairies artificielles.

Les surfaces en maïs fourrage reculent mais leur rendement est satisfaisant

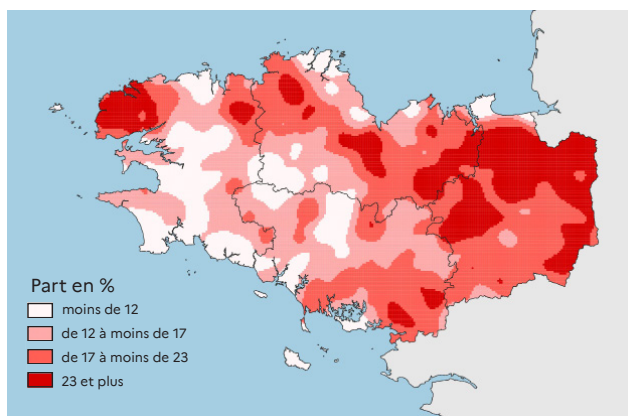
La **production bretonne de maïs fourrage** en 2025 s'élève à 3,8 millions de tonnes de matière sèche, soit un niveau proche de la moyenne 2020-2024 (-0,6%). Elle diminue de 5,5% par rapport à celle de 2024. Au contraire des prairies, la production de maïs fourrage baisse uniquement à cause du recul des surfaces, le rendement étant en hausse. La **surface** bretonne en maïs fourrage se réduit ainsi de 6,6% entre 2024 et 2025, en lien avec le recul des cheptels de bovins. Elle atteint 265 000 ha en 2025. Elle est aussi inférieure de 8,5% à la surface moyenne 2020-2024. En 2025,

Figure 3 – Part du fourrage* hors maïs dans la surface agricole utilisée en 2024 (en %)



*légumineuses fourragères, fourrages, surfaces herbacées temporaires et prairies ou pâturages permanents
Note : lissage sur un rayon de 10 km - Grille de 1 km²
Source : Agence de service des paiements - Registre parcellaire graphique 2024

Figure 4 – Part du maïs fourrage dans la surface agricole utilisée en 2024 (en %)



Note : lissage sur un rayon de 10 km - Grille de 1 km²
Source : Agence de service des paiements - Registre parcellaire graphique 2024

la surface en maïs fourrage représente 16% de la SAU de la région (17% en 2024, **figure 4**). Avec 14,3 tonnes de matière sèche à l'hectare, le **rendement** régional augmente de 1,2% comparé à celui de 2024, qui était plutôt élevé. Il dépasse de 8% le rendement moyen 2020-2024. Les rendements départementaux en maïs fourrage évoluent différemment par rapport à 2024. Ils s'améliorent dans le Morbihan (+0,6%), dans les Côtes-d'Armor (+2,5%) et surtout dans le Finistère (+6,1%), tandis que le rendement se replie en Ille-et-Vilaine (-2,1%).

Encadré 2 – La météo perturbe la production d’herbe, mais favorise celle du maïs et la qualité des fourrages

En 2025, la croissance des **prairies** est plus contrastée qu’habituellement, après une année marquée par la régularité de la pousse. Elle démarre très favorablement en avril et mai, mais ralentit en juin à cause du manque de pluies et des vagues de chaleur en fin de mois. En juillet et août, plusieurs autres vagues de chaleur arrêtent ensuite la croissance des prairies. À l’automne, la production rebondit fortement grâce à des précipitations suffisantes et des températures très douces. Le retard accumulé durant l’année n’est cependant pas rattrapé. En revanche, la qualité des fourrages, herbe et foin, est satisfaisante.

Les semis de **maïs** débutés en avril se déroulent conformément au calendrier habituel. Le maïs se développe ensuite plus rapidement qu’habituellement, grâce à l’ensoleillement et à la chaleur durant l’été. Cependant, certaines parcelles dans le sud du Morbihan et l’est de l’Ille-et-Vilaine souffrent sévèrement du stress hydrique. Les premiers ensilages commencent dès la mi-août dans ces départements. La qualité des maïs est particulièrement bonne en 2025, notamment leur valeur énergétique, leur richesse en protéines ou leur teneur en amidon. Le taux de matière sèche est plutôt élevé, contrairement à l’année précédente, et la digestibilité des fibres reste correcte.

Définitions, méthodes

La production des prairies comprend les prairies permanentes, les prairies temporaires et les prairies artificielles. Les **prairies permanentes ou surfaces toujours en herbe (STH)** sont naturelles ou semées depuis six ans ou plus. Les **prairies temporaires** sont semées depuis moins de six ans de graminées fourragères, éventuellement mélangées à des légumineuses. Elles sont exploitables en fauche et/ou en pâture. Les **prairies artificielles** sont semées de légumineuses fourragères pures ou en mélange de légumineuses, pour une durée d’implantation de moins de cinq ans en moyenne. Elles sont généralement destinées à être fauchées.

Les **rendements des prairies** sont estimés en utilisant les informations issues du **système Isop - Informations et suivi objectif des prairies**. Ce système fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l’échelle de la région fourragère à partir d’un modèle de simulation. Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare et par jour sur 224 régions fourragères en France, dont 10 en Bretagne. Les résultats sont extraits une fois par mois entre avril et novembre, et comparés à la normale (moyenne 1989-2018).

Les **besoins fourragers des herbivores** ont été calculés en considérant un besoin fourrager de 6,2 tonnes de matière sèche par unité gros bétail alimentation grossière (UGBAG) et en considérant qu’une vache laitière correspond à 1,05 UGBAG (arrêté préfectoral du 29/03/2023).

Pour en savoir plus

- Toutes nos publications Agreste Bretagne sur les grandes cultures, les fourrages et les prairies sur le [site de la Draaf Bretagne](#)
- La dernière publication nationale sur les prairies sur le site Agreste : [En 2025, une pousse de l’herbe inférieure à la normale](#), Agreste Conjoncture Infos Rapides – Prairies, n°154, novembre 2025

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l’alimentation, de l’agriculture
et de la forêt de Bretagne
Service régional de l’information statistique et
économique
15, avenue de Cucillé
35047 Rennes cedex 9
Mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr
Tel : 02 99 28 22 30

Directeur : Benjamin Beaussant
Directrice de la publication : Claire Chevin
Rédacteur en chef : Sébastien Samyn
Rédactrice : Linda Deschamps
Composition : Anne-Marie Geoffroy (Srise Normandie)
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2739-7068
© Agreste 2026